

400

53

KODAK PORTRA 400



RIVE NEUVE
Ensemble, Régénérons !

Les défis

RÉGÉNÉRONS !

COMMENT GÉNÉRALISER LA DIGITALISATION DES SUIVIS DE CHANTIERS RÉSIDENTIELS POUR RÉDUIRE LEUR IMPACT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE ?

Dates de formation

16 novembre 2023
17 novembre 2023

2 jours - 1 nuit



5 décembre 2023
14h à 18h

9 janvier 2024
14h à 18h

30 janvier 2024
14h à 18h

Comment mettre en œuvre une coopération à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille pour évaluer, suivre et réduire les impacts sociétaux des chantiers d'habitat résidentiel urbain mais aussi générer des impacts réellement positifs sur les écosystèmes vivants humains et non-humains de notre territoire.

La coopération aura pour effet d'identifier, mettre en œuvre, valoriser et monétiser des externalités positives (souvent immatérielles : valorisation de la démarche RSE des parties prenantes et évaluation simplifiée des impacts socio-environnementaux, prévention des risques (santé, sécurité) sur les chantiers, renforcement des synergies des parties prenantes sur les chantiers, gains de productivité, meilleure acceptabilité locale du chantier, réduction et captation de carbone, réduction d'énergie, amélioration de l'habitat, valorisation des déchets, mobilisation citoyenne, valorisation de l'engagement territoriale des entreprises... et permettra ainsi de faire émerger des solutions économiquement viables, pérennes et scalables et d'en faciliter leur déploiement à l'échelle de la Métropole.

Les deux projets émergeant du défi auront également vocation à créer des coopérations avec des acteurs ayant un impact direct sur les écosystèmes vivants humains et non-humains (enjeux sociaux et enjeux environnementaux) du territoire.

Ces coopérations devront permettre d'améliorer la résilience et la régénération des hommes et des femmes, mais également des écosystèmes naturels (parcs, bassins et rivières, jardins et espaces verts) concernés directement et indirectement par les projets issus du défi. Les solutions initiées dans le cadre du défi Régénérons! seront construites sur les principes de l'économie régénérative et de la coopération.

 [Plus d'infos sur ce défi](#)

défi à l'initiative de  **DEVISUBOX**

QUELLES COOPÉRATIONS METTRE EN PLACE POUR ÉVITER LA CESSATION DE PAIEMENT DES ENTREPRISES DE NOTRE TERRITOIRE ?

Dates de formation

14 décembre 2023
15 décembre 2023

2 jours - 1 nuit



12 janvier 2024
14h à 18h

31 janvier 2024
14h à 18h

20 février 2024
14h à 18h

Évènement douloureux de la vie des entreprises, mais surtout pour leurs parties prenantes (dirigeants, collaborateurs, fournisseurs et autres partenaires...), le redressement judiciaire se traduit dans 2 cas sur 3 par la liquidation de l'entreprise avec son lot de difficultés et d'impacts sociaux. Le défi « Régénérons ! » aura pour objectif de structurer un processus de coopération propice à prévenir le passage en redressement judiciaire des entreprises en difficulté et de casser le mécanisme, quasi inexorable, qui conduit l'entreprise en cessation de paiement à sa liquidation.

Le défi aura vocation à mobiliser un ensemble d'acteurs économiques locaux et de mettre en œuvre un processus d'accompagnement technique, financier, juridique, social et économique susceptible, par la coopération territoriale, de préserver l'emploi et les intérêts financiers des parties prenantes en lien avec l'entreprise défaillante. La coopération aura pour effet d'identifier, mettre en œuvre, valoriser et monétiser des externalités positives apportées par cette démarche de coopération (expertise acquise par le ou les dirigeants, rationalisation de l'activité de l'entreprise, recherche de gains d'efficacité, renforcement du collectif autour de l'entreprise, synergies entre les entreprises concernées, solutions de financements adaptés...).

Le défi Régénérons ! permettra de faire émerger deux solutions de services économiquement viables, pérennes et scalables répondant à l'enjeu et d'en faciliter le déploiement à l'échelle de la Métropole... Les projets émergeant du défi auront également vocation à créer des coopérations avec des acteurs ayant un impact direct sur les enjeux sociaux et enjeux environnementaux du territoire, avec un prisme social plus prononcé étant donné le périmètre du défi. Les projets issus du défi seront naturellement construits sur les principes de l'économie régénérative et de la coopération...

 [Plus d'infos sur ce défi](#)

défi à l'initiative de



ENTREPRISES DES 13, 14, 15 ET 16E ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE, COMMENT LANCER DES BOUCLES ULTRA-LOCALES DE VALORISATION DE VOS DÉCHETS ?

Dates de formation

18 janvier 2024
19 janvier 2024

2 jours - 1 nuit



7 février 2024
14h à 18h

12 mars 2024
14h à 18h

2 avril 2024
14h à 18h

Marseille Nord est un territoire extrêmement dynamique économiquement, avec une très forte densité d'entreprises et d'industries. Ce territoire a d'importants besoins en termes d'absorption des déchets et de consommation des ressources nécessitant d'imaginer et de déployer à son échelle une gestion des déchets optimisée et durable compatible avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la Métropole.

Cap Au Nord Entreprendre (CANE) est une association qui représente et regroupe les acteurs économiques du Nord de Marseille depuis 50 ans. L'association a vocation à agir sur 3 points en particulier : l'insertion à l'emploi, la préservation de l'environnement et la mobilité durable.

CANE a lancé un projet de Hub de gestion des déchets intitulé "le Lab du Réemploi". C'est dans ce cadre que CANE s'est engagée avec le Groupe Rive Neuve à lancer un défi sur le thème de la valorisation des déchets professionnels des entreprises du 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille.

L'objectif du défi est de développer, à l'échelle du territoire de Marseille Nord, des boucles ultra-locales de valorisation des déchets économiquement viables et pérennes. Le programme Régénérons ! permettra de répondre à cet objectif et d'intégrer à la solution trouvée une forte dimension régénérative et de coopération entre les différents acteurs intéressés.

 [Plus d'infos sur ce défi](#)

défi à l'initiative de



QUELLES COOPÉRATIONS METTRE EN OEUVRE POUR FAIRE DE NOTRE MÉTROPOLE UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN TERMES D'IRRIGATION AGRICOLE?

Dates de formation

1er février 2024
2 février 2024

2 jours - 1 nuit



21 février 2024
14h à 18h

14 mars 2024
14h à 18h

4 avril 2024
14h à 18h

L'agriculture représente 45% de l'eau consommée en France. Indispensable à la production de notre alimentation, l'eau est un enjeu majeur pour notre Métropole soumise de plus en plus fréquemment à des périodes de stress hydrique. Entre l'impact direct sur les volumes et la qualité de la production agricole et de l'impact sur l'accès à cette ressource pour l'ensemble des autres activités humaines, il est aujourd'hui urgent d'améliorer la gestion de l'eau sur le bassin versant alimentant en eau la Métropole.

Le défi a pour objectif d'identifier et faciliter les coopérations nécessaires au déploiement d'un vaste "bilan d'irrigation" auprès des agriculteurs des bassins versants alimentant la Métropole puis de faciliter la structuration et le déploiement, auprès de ces mêmes acteurs, d'une démarche structurée d'amélioration de leur processus d'irrigation.

Le projet de coopération aura pour effet aussi d'identifier, mettre en œuvre, valoriser et monétiser des externalités positives apportées par cette démarche de coopération territoriale : réduction des coûts (eau, énergie, infrastructures, RH), amélioration effective des rendements agricoles (homogénéisation de l'irrigation, plus faible exposition aux périodes de stress hydrique...), synergies nouvelles entre les différentes parties prenantes (nouvelles offres de services, circuits courts...).

Le défi aura vocation à faire émerger des solutions économiquement viables, pérennes et scalables et d'en faciliter le déploiement à l'échelle de la Métropole... Les deux projets émergeant du défi auront également vocation à créer des coopérations avec des acteurs ayant un impact direct sur les écosystèmes vivants humains et non-humains (enjeux sociaux et enjeux environnementaux) du territoire. Plus spécifiquement, le défi devra permettre de contribuer à préserver les "zones humides" et les écosystèmes vivants directement et indirectement impactés par le processus d'irrigation, réduire la pénibilité du processus d'irrigation pour les exploitants et enfin, contribuer au bien-être des exploitants agricoles en les aidant à mieux appréhender les périodes de stress hydrique.

Les projets issus du défi seront construits autour des principes de l'économie régénérative et de la coopération.

 [Plus d'infos sur ce défi](#)

défi à l'initiative de 

COMMENT REPENSER LES PISCINES PRIVÉES COMME DES ZONES DE STOCKAGE ET DE RÉTENTION D'EAU POUR FAIRE FACE AU STRESS HYDRIQUE ?

Dates de formation

15 février 2024
16 février 2024

2 jours - 1 nuit



11 mars 2024
14h à 18h

27 mars 2024
14h à 18h

10 avril 2024
14h à 18h

Véritable réservoir d'eau au cœur des maisons individuelles, les caractéristiques de l'eau des piscines privées (traitée et morte) ne sont pas compatibles aujourd'hui avec un usage plus large.

Le défi aura pour objectif, par la coopération, de considérer ces espaces particulièrement présents sur le territoire comme des infrastructures pouvant accueillir des bassins d'eau douce (vivante) et propice à un ensemble d'usages (baignade, arrosage des jardins, hygiène de la maison, alimentation en eau de l'habitat, récupération d'eau de pluie...). Ce maillage d'infrastructures privées constituera un ensemble de bassins de stockage et de rétention d'eau douce propice à la préservation et la régénération des espaces verts et de la biodiversité de coeur de nos villes. Une façon efficace de soutenir l'épanouissement du vivant à l'échelle de la Métropole.

La coopération aura pour effet d'identifier, mettre en œuvre, valoriser et monétiser des externalités positives apportées par cette démarche innovante (récupération d'eau de pluie, arrosage des jardins et préservation des espaces verts, points d'eau pour la faune sauvage - oiseaux, insectes... - réduction de la consommation d'eau domestique...) et ainsi de faire émerger des solutions économiquement viables, pérennes et scalables et d'en faciliter le déploiement à l'échelle de la Métropole. Les deux projets émergeant du défi auront également vocation à créer des coopérations avec des acteurs ayant un impact direct sur les éco-systèmes vivants humains et non-humains (enjeux sociaux et enjeux environnementaux) du territoire. Les projets issus du défi seront construits sur les principes de l'économie régénérative et de la coopération...

 [Plus d'infos sur ce défi](#)

défi à l'initiative de 

RÉGÉNÉRONS!

Le programme régénératif des entreprises du territoire

Contribuez à la résilience et la régénération de votre territoire
et intégrez notre programme pour une expérience unique



ADRESSE DU SIÈGE

19 quai rive neuve 13007 Marseille



SITE WEB

www.riveneuve.eu



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

04 84 49 64 67



ADRESSE E-MAIL

contact@riveneuve.eu

